

Lueur d'espoir pour les sans-papiers afghans

Dans la maison des demandeurs déboutés

Reportage **Valérie Gillioz**

Devant l'église du Béguinage, près de la place Sainte-Catherine de Bruxelles, une vingtaine d'hommes sont rassemblés autour d'un banc au soleil. Ils parlent fort, en dari, l'une des deux langues officielles de l'Afghanistan qu'ils utilisent généralement pour communiquer entre eux. Les visages tannés sont graves, certains accompagnent leurs paroles de grands gestes. "C'est une réunion très importante", nous glisse, en anglais, l'un d'eux. "L'un de nous vient de revenir du CGRA (Commissariat général aux réfugiés et apatrides, NdlR) et sa demande n'a pas été reçue. On lui a dit qu'il n'avait pas réussi à amener la preuve qu'il était en danger dans son village."

Ils devaient partir, mais...

Ces hommes réunis ici en cette chaude matinée de juin sont presque tous des "négatifs", comme on les appelle. Ceux dont la demande d'asile (pour certains la dixième!) a été refusée. Tous en séjour illégal sur le territoire belge. Après des mois d'occupation, ils auraient dû quitter l'église du Béguinage le 15 avril, date butoir fixée par la fabrique d'église, le collectif des Afghans et son comité de soutien. Trois jours avant cette échéance, un appel d'urgence avait été lancé pour reloger les 13 derniers occupants.

Finalement, ils ne sont jamais partis. Plusieurs décisions négatives aux demandes d'asile ont renfloué le nombre d'occupants et l'église du Béguinage, voyant la difficulté du comité de soutien à trouver un hébergement pour eux, a fini par laisser son toit à disposition.

Les Afghans sont de moins en moins nombreux à se trouver dans une situation irrégulière (voir encadré ci-contre).

Mais une quarantaine, principalement de jeunes hommes âgés de 20 à 45 ans, continuent à vivre là. Plus aucune famille: toutes sont logées dans des centres, où elles attendent une réponse du CGRA. Deux d'entre-elles, anciennes occupantes de l'église, ont vu leur demande d'asile déboutée. Elles ont introduit un recours auprès du Conseil du contentieux des étrangers (CCE). En attendant le verdict, ces deux familles ont pu rester dans les centres.

Rien d'autre que dormir

A l'intérieur de l'église, cinq tentes sont installées dans l'un des transepts. Une bouilloire d'eau chauffe pour le thé, à même le sol. Des touristes passent, jettent un regard curieux. Au fond de l'église, un panneau explique la présence de ces sans-papiers et expose leurs revendications. "Regardez, c'est moi", dit un jeune en montrant fièrement une photo découpée d'un journal

et placardée, sur laquelle il figure, encadré de deux policiers. "C'est lorsque je me suis fait arrêter, le 22 octobre dernier, lors de la manifestation des Afghans."

Sur les matelas de fortune et les couvertures qu'ils ont installés dans les tentes, quelques hommes somnolent à l'abri de la lumière qui s'infiltré par les gigantesques vitraux. "Il n'y a pas grand-chose d'autre à faire

que dormir, ici", sourit un autre jeune, qui vit là depuis huit mois. Sa main, mutilée, porte la trace des bombardements américains qui ont frappé son village, juste après le 11 septembre 2001. Comme beaucoup, il a travaillé un peu au noir en arrivant en Belgique. Aujourd'hui, il n'ose plus quitter le périmètre de l'église. "On a peur de se faire attraper. Un simple contrôle de la Stib peut nous envoyer en centre fermé, avant un retour forcé en Afghanistan",

explique-t-il dans un français quasi sans accent.

Une tombola pour pouvoir rester

"Tous ces hommes sont dans la force de l'âge, beaucoup parlent déjà les langues. Ils seraient tout à fait capables de travailler si la Belgique les laissait", déplore Samir Hamdard, porte-parole du collectif des Afghans et lui-même réfugié politique. "L'argument qu'utilise encore trop sou-

vent le CGRA pour refuser les demandes, selon lequel Kaboul serait une ville sûre, ne tient pas du tout la route. J'y suis allé ce printemps. La pauvreté y est énorme, les attentats réguliers. Il n'y a pas d'organisations pour prendre en charge ceux qui reviennent. Dans les provinces, les talibans font leur loi. Si certains ont dépensé jusqu'à 40 000 dollars pour fuir ce pays, c'est la preuve que ce ne sont pas les problèmes d'argent, mais de sécurité qui les ont poussés à partir", martèle-t-il. Il dénonce aussi les incohérences du CGRA. "Certains demandeurs viennent d'un même village et obtiennent deux décisions différentes quant au statut de protection subsidiaire. C'est une tombola."

Leurs familles sont en danger

Sur la place de l'église, la discussion est terminée. Une riveraine venue avec sa petite fille distribue du cake à la banane. "Grâce à l'aide des citoyens, les occupants mangent au moins une fois par jour. Ils peuvent aussi aller prendre leur

douche chez des particuliers", précise Samir Hamdard. Assis au soleil, certains envoient des SMS. "Je n'ai quasiment pas de contacts avec ma femme et mes enfants, car il n'y a pas de réseau dans leur village", raconte un homme. Plusieurs refusent d'être pris en photo. "Avec In-

ternet, les images circulent vite. Nos proches restés au pays risquent d'avoir des problèmes si les talibans voient qu'on loge dans une église." Ici, ils redoutent le nouveau gouvernement. "Qui héritera des compétences pour l'asile? Avec l'Open VLD, c'était déjà difficile, alors si c'est la N-VA..."

Une marche pour la liberté

Plus d'une centaine de manifestants marchent sur Bruxelles. Partis de Strasbourg le 20 mai dernier, ils arriveront à Bruxelles vendredi après 500 kilomètres parcourus à pied. Cette "marche de la liberté", composée de

demandeurs d'asile, réfugiés, migrants et sans-papiers, vise à dénoncer la politique migratoire de l'Union européenne. Plusieurs sans-papiers afghans y ont pris part et feront entendre leur voix vendredi devant les bâtiments des institutions européennes.

La Journée mondiale des réfugiés, qui a lieu ce vendredi 20 juin,

aura cette année un petit goût de Coupe du Monde. Des mini-vuvuzelas seront distribuées aux voyageurs dans une quarantaine de gares belges pour sensibiliser la population à la situation des personnes en exil.

80 % de décisions positives en 2014

Les derniers chiffres du Commissariat général aux réfugiés et aux apatrides (CGRA), publiés mardi, indiquent que l'Afghanistan est toujours en tête des demandes d'asile en Belgique : sur les 6 000 demandes introduites, un millier émanait d'Afghanistan. Parmi celles-ci, plus des trois quarts sont des demandes multiples, c'est-à-dire des dossiers qui ne sont pas à leur première demande.

Mais ces nouveaux chiffres montrent aussi, et surtout, que la tendance amorcée en début d'année se poursuit : le taux de reconnaissance des dossiers est de plus en plus élevé. Entre janvier et mai, 461 dossiers afghans ont été traités. Le statut de réfugié a été reconnu pour 190 dossiers et la protection subsidiaire octroyée à 185 autres, soit plus de 80 % de décisions positives. En comparaison, ce chiffre ne s'élevait qu'à 53 % en 2013.

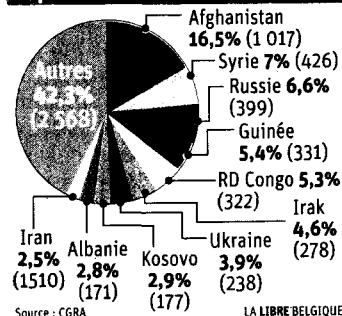
"Ces chiffres s'expliquent par un

vrai changement de dynamique au CGRA", explique Selma Benkhefifa, avocate spécialisée dans le droit des étrangers, qui représente plusieurs familles afghanes sans papiers. "On s'inquiète aujourd'hui du parcours d'intégration des enfants en Belgique, on interroge les femmes sur leur parcours de vie individuelle en Afghanistan, ce qu'on faisait très peu avant", souligne l'avocate, qui estime que la médiation du problème n'est pas étrangère à cette évolution. C'est une petite victoire, reconnaît-elle, mais le combat est loin d'être terminé.

"Beaucoup de familles qui avaient réintroduit une demande en décembre sont toujours en attente. D'autres dossiers ont été jugés irrecevables par le CGRA avant même d'être traités". Par ailleurs, 9 Afghans, dont 8 demandeurs d'asile déboutés, ont été renvoyés dans leur pays depuis le début de l'année, selon l'Office des étrangers.

V.G.

Top 10 des demandeurs d'asile en 2014



Source : CGRA

LA LIBRE BELGIQUE

WAZIR KHALIL, 38 ANS

"J'ai dû quitter le centre d'Eeklo en 2013, lorsque ma première demande d'asile a été refusée. J'ai dû dormir dans la rue. J'en suis à ma sixième demande. A chaque fois, on me dit que je ne peux prouver que je suis en danger en Afghanistan. On dit que je peux m'installer à Kaboul, qu'il n'y a pas de problème là-bas. Mais je ne connais personne à Kaboul. Je viens d'un village de l'est de l'Afghanistan, ma femme et mes six enfants y vivent toujours. Là-bas, j'avais un commerce, j'étais heureux. Puis les talibans sont arrivés. Je suis parti avec l'espoir de pouvoir offrir une vie meilleure à ma famille."

SHARIFI NISSAR, 27 ANS

"Je suis arrivé en Belgique en 2008. En Afghanistan, je travaillais comme chef cuisinier. Je n'avais pas de problème d'argent, je suis parti parce que ma sécurité était menacée. J'ai introduit dix demandes d'asile. Les neuf premières ont été refusées, l'entretien pour la dernière est fixé à la fin du mois de juin. J'essaie de garder espoir, car plusieurs personnes de la même région que moi ont obtenu le statut de protection subsidiaire. J'aimerais pouvoir m'installer en Belgique, y travailler, fonder une famille. Mon rêve, ce serait d'ouvrir un restaurant."